



De la place pour le bien-être et la protection des animaux

- Evénement:** Club agricole de l'Assemblée fédérale sur le thème du **Message relatif à la 2e étape de la révision partielle de la LAT - Les raisons de ne pas entrer en matière**
- Intervenant:** Stefan Flückiger, directeur de la PSA
- Date/heure** Mercredi 13 mars 2019, de 13h00 à 14h40
- Lieu:** Restaurant Schmiedstube, 1er étage



Sommaire

1. Les préoccupations fondamentales de la PSA à propos de la LAT
2. Bien-être animal et changements structurels ont besoin d'espace
3. Un regard sur l'avenir



Esprit et objectifs de la PSA



Consciente de la responsabilité des hommes à l'égard des animaux, qui sont nos co-créatures, la PSA s'engage à protéger leur bien-être, leur vie et leur dignité.

Le but de ses efforts est avant tout **l'élevage répondant aux besoins de l'espèce** ainsi qu'un traitement des animaux **qui soit pleinement responsable et les ménage.**

Depuis 1973, la protection des animaux est ancrée dans la Constitution: **art. 80 Cst.**

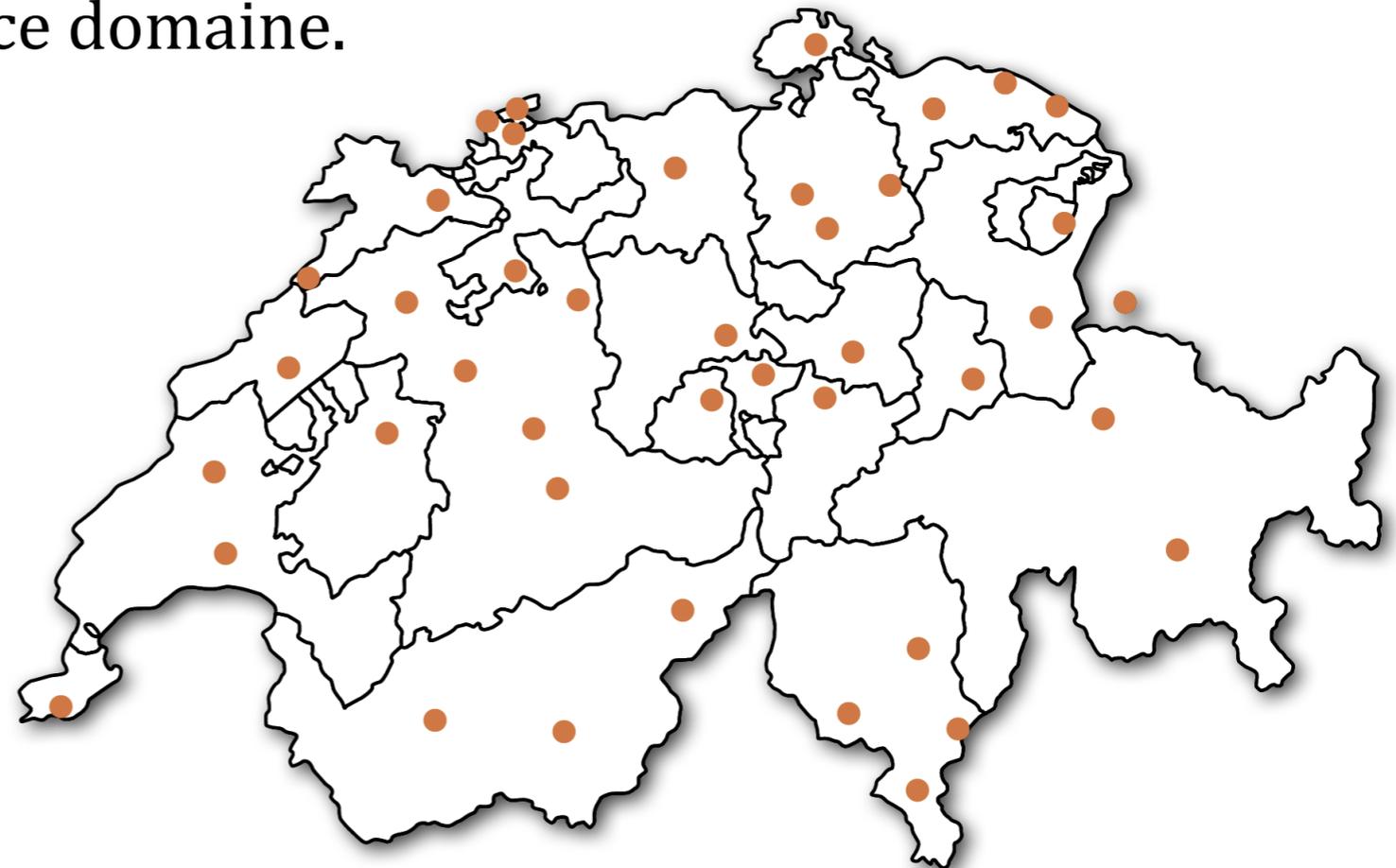
→ **Hiérarchie:** ce n'est pas seulement l'aménagement du territoire (art. 75), mais aussi la protection des animaux qui est de rang constitutionnel!



Les sections de la PSA

La PSA promeut le travail de protection des animaux à l'échelon national et international tout en soutenant ses membres en ce domaine.

Argovie; Appenzell; Vorderland appenzellois; Bas-Valais; Bâle-Ville; Bâle-Campagne; Berne Canton Berne Ville; Biasca; Bienne-Seeland; Ceresio/Mendrisiotto; Emmental; Frauenfeld; Fribourg; Frutigen; Glaris; Grisons; Granges; Haut-Léman; Horgen; Interlaken-Oberhasli; Jura/AJPA; Jura/Soubey; Kreuzlingen; La Chaux-de-Fonds; Le Locle; Liechtenstein; Linth; Locarno; Lugano; Lucerne; Neuchâtel; Nidwald; Bas-Simmental; Nyon; Haute-Argovie; Haut-Simmental; Haut-Valais; Obwald; Olten; Vallée du Rhin; Romanshorn; Rorschach; St-Gall Ville; Saanenland; Sargans-Werdenberg; Schaffhouse; Schwyz; Sirmach; Steckborn; Thoune; Toggenbourg; Uri; Uster; Val de Travers; Valais; Vaud; Winterthour; Zoug; Fondation Neuchâteloise d'Accueil pour Animaux; Gerenau-Stiftung für Tierschutz, Wädenswil; Helena Frey-Stiftung für Tierschutz, Rümlang; Stiftung - Mensch+Tier, Bâle-Ville; AKUT Aktion Kirche und Tiere; APS Auffangstation für Sittiche und Papageien; Club der Rattenfreunde; Le Refuge de Darwyn; Stiftung Wildstation Landshut; PRT Protection et Récupération des Tortues; SOS Chats, Genève; VAZ Verein Aquarium Zürich



Préoccupations de la PSA à propos de la LAT

1. Le bien-être animal a sa place dans la LAT!

La PSA entend faire usage de la présente opportunité de mettre en lumière les exigences de la protection des animaux dans l'aménagement du territoire. La LAT doit favoriser et garantir le bien-être des animaux.

2. Et le bien-être animal a besoin d'espace!

Les changements structurels et le bien-être des animaux exigent des terres arables en raison de l'expansion des transformations de bâtiments et de nouvelles constructions. Les succès sur le marché ne sont possibles qu'à condition de répondre aux besoins du bien-être animal.

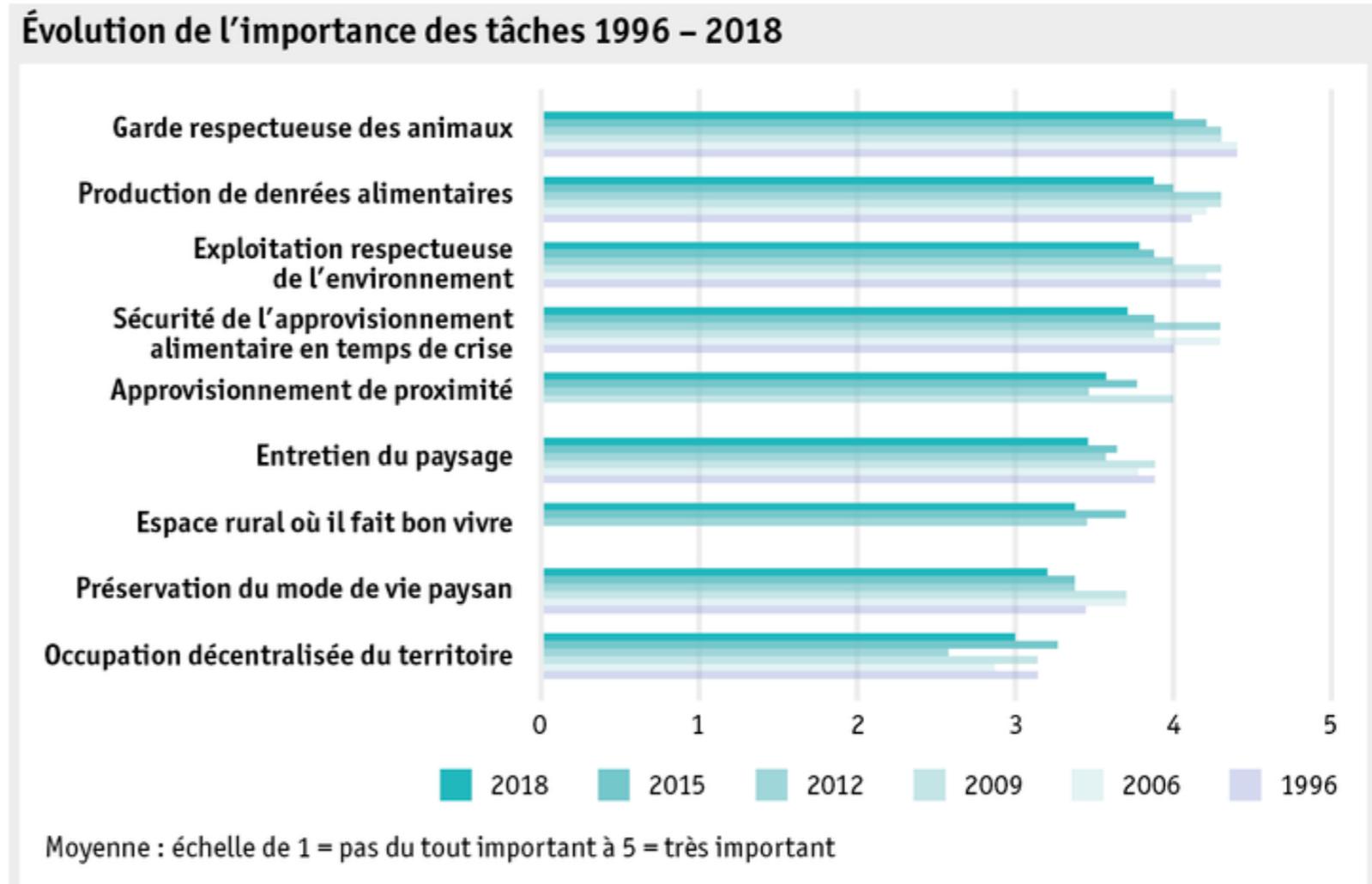
3. Production dans le pays en lieu et place de l'outsourcing!

Tout ce qui peut être produit en Suisse de manière pertinente au plan de l'écologie et de la protection des animaux ne doit pas être délocalisé davantage encore à l'étranger!



Acceptation au sein de la population

Sondage OFAG: dans toutes les enquêtes menées par l'Institut gfs au cours des 20 dernières années, le bien-être des animaux a toujours été la préoccupation la plus importante manifestée par les contribuables et la population à l'égard du monde politique et de la paysannerie.



Source : gfs-zürich

→ **Aucune contradiction:**
Les deux objectifs que sont **l'aménagement du territoire**
et le bien-être animal doivent être placés sous le même toit!



Pour le bien-être des animaux, il faut de l'espace

La PSA est préoccupée par le gaspillage des terres cultivables. Celui-ci intervient au détriment de la flore, de la faune et de la protection du paysage.

Bien-être des animaux et écuries/aires à climat extérieur:

- Poules élevées en batteries: Feuille A4
- Détention en plein air: 3 m²
- Truies mères détenues debout dans des logettes: 1,2 m²
- Détention en groupe avec aires à climat extérieur: 5 m²
- Vache attachée en permanence: 1,8 m²
- Stabulation libre avec aire à climat extérieur: 12 m²



→ **Bien-être animal & taille des troupeaux:** de grands troupeaux restreignent bien plus fortement le bien-être des animaux que de grandes exploitations dotées de structures pertinentes pour les troupeaux. Autrement dit, une réduction de la taille des troupeaux a tendance à créer davantage de gaspillage de surfaces.



Les changements structurels requièrent de l'espace

De plus grands troupeaux exigés au nom de l'économie entraîneraient un agrandissement des stabulations existantes ou la construction de nouveaux bâtiments.

Marchés présentant dans l'ensemble des quantités de production stables:

- Production laitière: exploitations Ø 25 vaches (2000: 15)
- Production de viande de porc: exploitation Ø 220 animaux (2000: 100)

Marchés présentant dans l'ensemble des quantités croissantes:

- Production de poulets:
 - Production d'œufs:
- 2007-2017:
313 nouvelles halles de
poulets = 37 ha



→ **Tendance:** la "nouvelle" viande de porc s'appelle volaille. La tendance au flexitarisme et au végétarisme va faire croître par ailleurs la consommation d'œufs et de poissons.



Révision LAT: favoriser le bien-être animal plutôt que l'empêcher!

En résumé, ceci signifie pour les activités de construction de systèmes de stabulation au cours des prochaines décennies:

1. Dans l'élevage des porcs et dans les stabulations entravées pour vaches laitières, des capacités considérables se libéreront.
2. Les constructions de halles se concentreront sur de nouvelles stabulations pour bovins et des systèmes de stabulation pour la volaille (évt. pisciculture).
3. Il incombe au monde politique d'empêcher judicieusement ces tendances, dans l'esprit de l'aménagement du territoire.

→ **Conclusion:** la PSA vous demande, lors de la révision de la LAT, d'assurer le bien-être des animaux sous la forme de halles spacieuses, d'aires à espace extérieur et de pâturages de dimensions généreuses, et de ne pas entraver mais de promouvoir au contraire les possibilités - demandées par le marché - de nouvelles constructions ou de transformations en conséquence dans la zone agricole.

